



contact : Carole Quenet
téléphone : 03 83 35 26 97
courriel : carole.acj@free.fr

Association Culturelle Juive
55, rue des Ponts
F-54000 Nancy
téléphone : 03 83 35 26 97
télécopie : 03 83 37 33 04
courriel : acj55@free.fr

Convention de mise à disposition de l'exposition « *Ces absents qui nous regardent* »

NOM de l'établissement.

NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE.....

N° TEL.....

ADRESSE

EN CAS D'ASSOCIATION, NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE

.....

DATES DU PRÊT

HEURE DE LA PRISE EN CHARGE AU SIEGE DE L'ASSOCIATION

HEURE DE RETOUR

Observations éventuelles

.....

.....

.....

- 1) L'exposition est mise à disposition du vendredi au vendredi suivant, sauf accord préalable avec l'ACJ.
- 2) Les établissements s'engagent à prendre en charge et à rapporter l'exposition par leurs propres moyens en fixant les horaires au préalable avec leur correspondant de l'Association Culturelle Juive.
- 3) L'exposition est à prendre en charge et à rapporter au siège de l'ACJ, 55 rue des Ponts à Nancy.
- 4) Les établissements veilleront à ce que leurs assurances couvrent toute détérioration ou destruction de l'exposition.
- 5) En cas de dégradation ou destruction de panneaux, l'établissement s'engage à rembourser la totalité des frais inhérents au remplacement des dits panneaux ou des accessoires de fixation.
- 6) Une somme forfaitaire de 75€ sera demandée à la prise en charge de l'exposition, payable par chèque à l'ordre de l' « ACJ » (Association Culturelle Juive).
- 7) Une quinzaine de grilles caddie minimum est indispensable pour l'accrochage de l'exposition qui comporte 30 panneaux.

Toute reproduction, même partielle des images de l'exposition est formellement interdite.

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

SIGNATURE

Nous espérons que cet outil pédagogique remplira sa fonction, encouragera le questionnement de vos élèves et leur fera prendre conscience de leur devoir futur de citoyen.

Merci de nous retourner cet exemplaire signé.